Frais de Scolarité ENSA – Paris La Villette (ENSAPLV)

Cycle Licence	1ère année	2ère année	3ème année
	373 €	373 €	373 €
Cycle Master	**1ère année**	**2ère année**	
	527 € *	512 €	

**512,00 € frais de scolarité + 15,00 € frais Atelier Numérique ENSAPLV*

Frais de voyage - ENSAPLV

Cycle Licence	1ère année	3ème année
	75 €	75 €

Ces frais sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée universitaire 2024-2025, et le montant définitif sera connu d'ici le mois de juillet 2024.

Les étudiant.e.s titulaires d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur sont exoneré.e.s des frais de scolarité de l'ENSAPLV, y compris pour les frais de voyage.

Frais de scolarité Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP)

Formation bicursus Architecte-Ingénieur (AI) / Ingénieur- Architecte (IA)

Les frais de scolarité sont calculés de la manière suivante :

- On note « **B** » la valeur des frais de scolarité annuels pour l'année universitaire concernée d'un élève Ingénieur du cursus classique de l'ESTP de la spécialité Bâtiment.
- Les frais de scolarité annuels d'un élève ingénieur à l'ESTP s'élèvent à 9 450 € pour l'année 2023-2024, et sont révisables chaque année.
- Chaque année, l'ESTP définit la valeur « **A** », dont le montant ne peut excéder la Valeur B de l'année considérée de plus de 3,6%, soit : A ≤1,036 x B

Tableau 1 : Répartition des frais de scolarité du cursus AI

Année	AI1	AI2	AI3	AI4	AI5	AI6	AI7
ESTP	A/7	A/7	A/7	2A/3+A/7	A/7	2A/3+A/7	2A/3+A/7
ENSAPLV	373,00 €	373,00 €	373,00 €	0€	527 € *	0€	512 €

**512,00 € frais de scolarité + 15,00 € frais Atelier Numérique ENSAPLV*

Tableau 2 : Répartition des frais de scolarité du cursus IA

Année	IA1	IA2	IA3	IA4	IA5
ESTP	A	A	A	0€	0€
ENSAPLV	373,00 €	373,00 €	373,00 €	527 € *	512 €

**512,00 € frais de scolarité + 15,00 € frais Atelier Numérique ENSAPLV*

Tableau 3 : Frais de voyage à payer à l'ENSAPLV

Année	AI1 / IA1	AI3 / IA3
	75 €	75 €

Ces frais sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée universitaire 2024-2025

Frais de Scolarité Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris (EIVP)

Formation bicursus Architecte-Ingénieur (AI) / Ingénieur- Architecte (IA)

Tableau 1 : Répartition des frais de scolarité du cursus AI

Année	AI1	AI2	AI3	AI4	AI5	AI6	AI7
EIVP	0€	0€	0€	0€	0€	2 095 €	2 095 €
ENSAPLV	373,00 €	373,00 €	373,00 €	527 € *	512 €	0€	0€

**512,00 € frais de scolarité + 15,00 € frais Atelier Numérique ENSAPLV*

Tableau 2 : Répartition des frais de scolarité du cursus IA

Année	IA1	IA2	IA3	IA4	IA5
EIVP	2 095 €	2 095 €	2 095 €	0€	0€
ENSAPLV	0€	0€	0€	527 € *	512 €

**512,00 € frais de scolarité + 15,00 € frais Atelier Numérique ENSAPLV*

Tableau 3 : Frais de voyage à payer à l'ENSAPLV

Année	AI1 / IA1	AI3 / IA3
	75 €	75 €

Ces frais sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée universitaire 2024-2025

Les élèves-ingénieur·es titulaires d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur bénéficient d'une réduction de 50 % sur les frais de scolarité de l'EIVP.